



Crige
la géomatique à la carte

Organisation d'une animation géomatique départementale dans le Vaucluse

14 mars 2024 – Avignon, SDIS

Historique des animations départementales en PACA et au CRIGE (1)

Arrêté du 4 mars 2002 portant modification de l'arrêté du 19 décembre 1994 instituant dans chaque département un comité départemental de l'information géographique. JO du 12 mars 2002.

Un comité départemental de l'information géographique (CDIG) est institué dans chaque département.

Les CDIG en PACA entre 1994 et 2002

- La DREAL et le Cerema pilotent un « Tour de table PACA » sur l'information géographique. C'est « l'ancêtre » du CRIGE. Le Département de Vaucluse est membre du dispositif.
- Les CDIG se réunissent plus ou moins pour faire le point sur la numérisation du cadastre. Le secrétariat est assuré par la DGFIP.
- La DREAL, les DDT et les Conseils Départementaux proposent aux Préfets de Département de réunir systématiquement les CDIG, d'étendre leurs travaux à toutes les données géographiques numériques et de confier le secrétariat aux .
- Les CDIG du Var, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et des Hautes-Alpes se réunissent plusieurs fois.
- Cela contribue à créer des communautés géomatiques départementales.

Historique des animations départementales en PACA et au CRIGE (2)

Les CDIG en 2002

Arrêté du 4 mars modifiant l'objet des CDIG (rédaction proposée par la DREAL PACA et le CRIGE)

Le CDIG a pour mission d'informer et de promouvoir au niveau départemental le développement de l'information géographique en facilitant, d'une part, les collaborations entre utilisateurs et, d'autre part, en organisant les relations entre les utilisateurs et les producteurs. A ce titre :

- *il favorise la connaissance, l'accès et la diffusion de l'information géographique auprès de tous les acteurs publics et privés et du citoyen ;*
- *il assure la promotion des recommandations émanant du **Conseil national de l'information géographique (CNIG)**, en particulier celles qui portent sur les référentiels géographiques du territoire ;*
- *il diffuse l'information que lui fait parvenir le CNIG et informe celui-ci de ses travaux, dans les conditions prévues par l'article 1er du décret du 26 juillet 1985 susvisé ;*
- ***il établit les besoins locaux en information géographique et en informe le CNIG, notamment ceux qui lui paraissent relever de la responsabilité des programmes nationaux ;***
- *il s'attache à éviter les doubles emplois et à tirer le meilleur parti des informations localisées rassemblées aux échelons locaux et nationaux, notamment de celles concourant à l'établissement et à l'entretien du référentiel géographique à grande échelle (RGE)*
- *il examine et coordonne les programmes de travaux topographiques ou cartographiques et de mise en place de bases de données localisées et de systèmes d'informations géographiques et les infrastructures de localisation d'intérêt commun engagés, individuellement ou collectivement, dans le département par l'Etat, les collectivités locales, les entreprises chargées de l'exécution d'une mission de service public ou pour leur compte ;*
- *il assure le suivi de l'application des textes en vigueur ;*
- ***il assure le suivi et la coordination des activités relatives à l'information géographique dans les systèmes d'information territoriaux.***

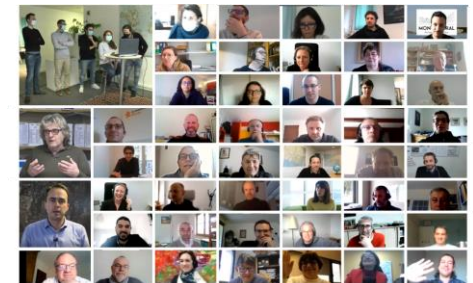
En 2002, création du CRIGE PACA. **Le nom est choisi pour créer un maillon entre les CDIG et le CNIG)**

Le CRIGE est co-animateur des CDIG (en soutien des DDT et des Départements)

Historique des animations départementales en PACA et au CRIGE (3)

Les CDIG à partir de 2005

- Ce sont des instances trop lourdes à réunir et piloter (Préfet de Département + Elu du Département + manque de moyens dans les DDT) et peu opérationnelles.
- Les CDIG ne se réunissent plus. Ils sont remplacés à l'initiative du CRIGE par les « animations géomatiques départementales ».
- Le CRIGE propose de déléguer l'animation à un ou plusieurs acteurs du département et d'intervenir en appui.
- L'appui minimum du CRIGE aux AD : un espace collaboratif (nextcloud), un espace sur son site, un appui logistique pour l'organisation des réunions (ODJ, invités extérieurs, salles, secrétariat), une l'animation et de l'appui technique.
- Il joue un rôle de courroie de transmission entre le local et le national dans les plénières et les GT.





- **2006** – Création d’une animation interdépartementale 05/04.
- **2011** – Etude sur la création d’un outil fédérateur GéoMAS (SIG départemental)
- **2014** - Mise en service de GéoMAS sur le 05 via une convention de gouvernance et de financement entre le Département et les ComCom.
- Pilotage de GéoMAS adossé à un COTECH et un COPIL (élus).
- Un outil socle + 25 applications métiers + une animation (ETP Département + ETP dans les comcom).
- Aujourd’hui extension de GéoMAS au département 04 (sur les routes).
- RGAS = deux plénières par an et un travail collaboratif toute l’année en parallèle des instances GéoMAS.
- Rôle du CRIGE : animation, appui à GéoMAS, aux recrutements, production de supports





- **Avant 2010** – Etude commandée au CRIGE par la DDTM sur l'organisation de l'information géographique dans le Var.
- **2010** - Dernière réunion du CDIG.
- **2011** – Création du RGV et poursuite du pilotage Département + Préfecture de Département.
- Forte implication de l'association des maires du Var dans l'animation du réseau et l'appui aux communes (utilisation des orthos, cadastre et déjà adressage) avec embauche d'un ETP.
- Retrait progressif de l'AMV et reprise de l'animation par le Département et des structures locales.
- Fonctionnement basé sur des plénières et des groupes de travail :
 - Adressage (IGN, CCPV)
 - PCRS (TE83)
 - Urbanisme opérationnel (AUDAT)





- **2010** – Mise en place d’une animation autour de la numérisation des PLU.
- Pilotage Grand Avignon (Aline CLOZEL) côté pôle métier du CRIGE et DDT côté animation départementale (géomaticien + direction de l’aménagement).
- Essai de déploiement d’un réseau mais sans suite.

La relance du Réseau

- Initiative SDIS (réunion du 16 novembre)
- Volonté du Département de relancer un réseau avec l’appui du CRIGE = rejoint les objectifs du plan d’actions annuel du CRIGE
- Proposition d’organisation plutôt sur le mode varois
 - ½ plénières par an pour fixer une feuille de route (objectifs réalistes, pilotes, planning, livrables)
 - des groupes de travail (2/3), avec ½ pilotes
 - de la restitution en plénière
 - une coordination et un appui technique et logistique du CRIGE (nextcloud ou plus)
- Trouver un nom